

# LA DISCUSSION

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE

**ABONNEMENTS :**

Lyon et Dép<sup>ts</sup> limitrophes. UN AN : 10 fr.; SIX MOIS : 5 fr.; TROIS MOIS : 3 fr.  
Autres départements . . . . . 12 — 6 — 4  
Etranger . . . . . Le port en sus.

**Bureaux du Journal :**

RUE IMPÉRIALE, 77  
A LYON.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser aux Bureaux du Journal. — **ÉCRIRE FRANCO.**

Lyon, 6 Février.

A l'audience de lundi dernier, le tribunal correctionnel, statuant sur notre opposition, a purement et simplement maintenu les condamnations précédemment prononcées, savoir :

M. Dumarest, deux mois de prison et 2,000 fr. d'amende;

MM. Richon, gérant, et Regard, imprimeur, chacun 500 fr. d'amende.

**BULLETIN POLITIQUE**

On s'est beaucoup occupé, ces jours-ci, de l'attitude prise par la majorité du Corps législatif, à l'occasion des demandes d'interpellations qui se sont produites.

Le débat soulevé à l'occasion de la demande déposée par M. Buffet, débat qui portait sur la simple interprétation d'un article de règlement, devait, semble-t-il, rester circonscrit entre les membres de la Chambre, et le gouvernement n'avait pas à intervenir. C'est le contraire qui a eu lieu, on le sait: la majorité a gardé le silence, et M. le ministre d'Etat s'est chargé de définir et de commenter les droits de la Chambre en matière d'interpellations.

Mauvaise campagne, et victoire équivalente à une défaite, puisque, pour la première fois, la Chambre s'est divisée en deux camps à peu près égaux, et qu'il s'est trouvé jusqu'à 101 membres pour voter contre M. Rouher! Il est vrai que, dès le lendemain, les journaux officiels s'empressaient de dénoncer le vote de la veille comme « ayant eu lieu en dehors des pouvoirs de l'Assemblée, » qui manque des attributions essentielles non-seulement pour modifier un règlement qu'elle n'a pas édicté, mais même pour « en interpréter » les différents articles.

La vérification des pouvoirs de M. Ernest Dumas, député du Gard, a donné lieu à une intéressante discussion. MM. Picard et Jules Favre combattaient la validité de cette élection, à laquelle se rattachent les déplorable événements qui se sont passés à Alais et à Nîmes, vers la fin de juillet. MM. Genteur, commissaire du gouvernement, et de Forcade La Roquette, ministre de l'intérieur, ont soutenu qu'aucune illégalité n'entachait l'élection de M. Dumas, et que cette élection devait être validée, conclusion à laquelle la Chambre s'est immédiatement associée.

Hâtons-nous d'ajouter toutefois que les explications fournies par M. le ministre de l'intérieur — explications que nous ne pourrions examiner ici sans danger, — n'ont pas été du goût du conseil municipal de Nîmes, dont la presque totalité des membres a signé une énergique protestation qui viendra s'ajouter au dossier de cette affaire.

Les réunions publiques tenues à Paris avaient motivé de la part de M. le baron de Benoist une demande d'interpellation admise, à l'unanimité, par les divers bureaux de la Chambre. On s'attendait, en cette occasion, à une discussion des plus vives; l'espoir d'attirer l'opposition sur un terrain brûlant et mal défini, le désir secret de la compromettre aux yeux des populations ouvrières, semblaient à beaucoup de monde la seule explication possible de l'inutile débat soulevé par les auteurs de l'interpellation. Si tel était leur dessein, l'illusion aura été de courte durée. L'opposition, mise en demeure par M. Baroche de répondre aux arguments de M. de Benoist, a décliné, — avec raison, — l'honneur de prendre part au tournoi.

Tout s'est passé sans bruit: M. de Benoist demandait qu'on appliquât avec vigueur la loi de 1868; M. Baroche, au nom du gouvernement, ne pouvait qu'accueillir avec faveur une semblable demande. Sur ce, M. le baron de Benoist, un peu décontenancé, assure-t-on, par la tournure piteuse que prenait le débat, a retiré tout bonnement son interpellation.

Si cette tentative, évidemment inspirée par un esprit de réaction à la fois violente et timide, n'a pas eu le résultat qu'on en attendait, la faute n'en est pas assurément aux amis du pouvoir, dont les paroles imprudentes ou les écrits pas-

sionnés cherchent aujourd'hui à entretenir les divisions, à réveiller les discordes, à ranimer les haines, au sein du grand parti de la liberté.

Les travaux du Sénat, jusqu'à ce jour, se résument dans l'examen d'un certain nombre de pétitions, dont quelques-unes touchent au gros-tesque.

Un citoyen demande que « l'empereur se fasse sacrer par Sa Sainteté le pape »; un autre « que les restes mortels du roi Louis-Philippe soient ramenés en France »; un troisième « que tout commerçant failli, déclaré banqueroutier frauduleux, soit condamné à la peine de mort ».

N'insistons pas et notons la demande d'interpellations déposée par M. de Maupas et admise par le Sénat sur « les effets généraux de la loi sur la presse ». C'est hier qu'ont dû s'ouvrir les débats sur cette interpellation.

Bien que l'on ne connaisse point encore officiellement la réponse de la Grèce à la déclaration de la conférence, il s'est fait un revirement complet dans l'opinion que reflétaient les nouvelles de la semaine dernière. Le roi Georges serait aujourd'hui décidé à accepter la déclaration et ne serait plus arrêté que par la difficulté de former un nouveau cabinet, le ministère Bulgare n'ayant pas cru pouvoir se prêter à la politique d'apaisement qu'auraient fait prévaloir à la cour d'Athènes les lettres autographes de l'empereur Napoléon et du czar Alexandre. On recommence donc à espérer que toutes éventualités de guerre seront encore une fois écartées. Telle est, du moins, l'impression qui ressort de la lecture des correspondances de Londres et de Berlin.

S'il faut en croire M. de Bismark, nous aurions, tout récemment, échappé à un danger bien autrement sérieux que celui qu'a pu faire courir à l'Europe le conflit gréco-turc.

Chassés de leurs Etats, dépouillés de leurs biens, le roi de Hanovre et l'électeur de Hesse ont, paraît-il, le mauvais esprit de se montrer peu satisfaits des procédés de la Prusse à leur égard. L'un d'eux, le roi de Hanovre, conserve à sa solde une formidable légion de 4,200 hommes; quant à l'électeur de Hesse, c'est par des agissements diplomatiques qu'il s'acharne à sa per l'œuvre glorieuse de Sadowa. Sans un événement imprévu — c'est la seconde fois que M. de Bismark l'affirme — la guerre allait sortir il y a quelques mois de la situation intolérable que les deux princes dépossédés faisaient à l'Allemagne.

Un grand exemple était nécessaire. M. de Bismark a obtenu de la Chambre des députés de Berlin que les revenus des rebelles fussent désormais employés à payer les espions du ministre, — toujours préoccupé avant tout de sauvegarder les intérêts de la paix européenne.

Nous n'aurons pas la simplicité de nous indigner contre un pareil cynisme. Ce qui nous touche, dans les paroles du ministre allemand, c'est cette affirmation persistante du rôle occulte que malgré ses réticences, il reproche à la politique française. Il y a peu de temps, les journaux anglais faisaient entendre les mêmes plaintes.

Le *Spectator* ne craignait pas d'attribuer toutes les inquiétudes auxquelles l'Europe est en proie « à l'attitude et aux desseins secrets du gouvernement français. » De la teneur même du discours impérial, le même journal inférait que l'intention de son auteur est « une grande entreprise étrangère qui fasse sentir à la France qu'elle est encore — comme c'est l'opinion intime du pays — la première dans le monde. »

Le Livre jaune ne fournissant pas trace des communications diplomatiques que laissent pressentir les paroles de M. de Bismark, il nous paraît impossible qu'une demande d'interpellations ne vienne pas mettre le gouvernement en demeure de s'expliquer devant le pays sur tous les points obscurs de sa politique extérieure.

A la suite de l'assassinat du gouverneur de Burgos, le gouvernement provisoire a adressé un manifeste au peuple espagnol, dans lequel il dénonce une conspiration formidable, fomentée par le fanatisme religieux. En rappelant que dès l'origine de la révolution, le gouvernement a proclamé le principe de la liberté religieuse, le manifeste déclare qu'il a cru devoir réserver à l'examen des Cortès la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

On annonce l'arrestation à Burgos de 71 prêtres ou chanoines. L'archevêque est gardé à vue dans son palais.

L'impossibilité de s'entendre sur le choix d'un monarque aussi bien que les succès obtenus dans les élections par le parti républicain semblent avoir suggéré l'idée d'un triumvirat, dont la formation viendrait prochainement mettre fin au mandat du gouvernement provisoire. On parle de Prim, Serrano et Rivero comme déjà désignés pour ce rôle par l'opinion publique. Un triumvirat où dominerait l'élément militaire, serait-il autre chose qu'une menace permanente de dictature!

Notre armée d'Afrique compte un brillant fait d'armes de plus : à la tête d'une colonne armée de chassepots, M. le colonel de Sonis a battu et dispersé les Ouled-Sidi-Cheikh.

Il est malheureux que ce succès ne résolve pas la question algérienne.

H. LACROIX.

**BUDGET MUNICIPAL**

On s'occupe beaucoup à Lyon en ce moment, beaucoup trop à notre avis, du projet qui consiste à soumettre le budget de la ville de Lyon à l'approbation du Corps législatif.

Là-dessus on agit gravement, non sans chaleur toutefois, la question de savoir si c'est pour nous profit ou préjudice; pour le Conseil dit municipal, honneur ou humiliation. On pourra discuter longtemps sans parvenir à s'entendre.

Pour nous, nous estimons que la mesure proposée ne change absolument rien au *statu quo*. Que le budget de la ville de Lyon soit approuvé par le ministre, ou par la majorité du Corps législatif, c'est à nos yeux blanc bonnet, bonnet blanc. Nous ne voyons là qu'un de ces expédients grossiers, familiers au gouvernement, pour en imposer aux badauds.

Mais, en vérité, on nous prend ici pour plus bêtes que nous ne sommes.

L.-PAUL DUMAREST.

On nous annonce la démission de M. Monterrad, membre du Conseil dit municipal, démission motivée sur ce que M. Monterrad était, comme MM. Guérin et Lyonnet, membre de deux conseils municipaux.

Et de trois. Si nous en croyons la personne de qui nous tenons ce renseignement, nous aurions prochainement une quatrième démission à enregistrer.

Si cela continue, M. le préfet en sera bientôt réduit à délibérer avec les banquettes.

Au dernier moment, nous apprenons que le projet dont nous parlons plus haut a été adopté par la majorité de la commission du Corps législatif.

L.-P. D.

**L'ELECTION DU VAR.**

La *Liberté* a publié, ces jours derniers, une longue correspondance échangée entre M. Philis et M. Dufaure, les deux frères ennemis de la campagne électorale dans le Var.

M. Dufaure persiste à poser sa candidature dans la circonscription de Toulon; de son côté, M. Philis ne renonce pas à la sienne.

M. Philis propose à M. Dufaure l'union au second tour.

M. Dufaure refuse, alléguant qu'*autour de son nom viendront se grouper toutes les nuances de l'opinion libérale*; ce qui revient à dire que M. Philis n'est le candidat d'aucune nuance de l'opinion libérale, et que dès lors la théorie de l'union au second tour n'est pas applicable.

M. Philis réplique que l'opinion libérale est sienne.

M. Dufaure soutient de plus belle qu'elle lui appartient.

M. Philis persiste.

M. Dufaure tient bon et n'en veut pas démordre.

L'affaire en est là.

Il nous semble qu'il y a, pour les électeurs du Var, un moyen bien simple de départager ces messieurs, c'est de voter, soit au premier, soit au second tour, pour qui bon leur semblera.

Nous croyons fort, quant à nous, que ni M. Philis, ni M. Dufaure ne peut se flatter de représenter toutes les nuances de l'opinion libérale; ni l'un ni l'autre, en effet, n'est pour la démocratie radicale un candidat acceptable au premier tour.

Nous avons, dans le temps, gourmandé la démocratie radicale du Var de n'avoir pas su trouver un candidat qui lui fût propre, et d'avoir, par son abstention, assuré le succès du candidat officiel.

Nous ne pouvons que répéter aujourd'hui ce que nous disions alors. Il faut que que la démocratie radicale du Var ait son candidat, et si les 19,000 abstentions de la première élection lui appartiennent, le succès de ce candidat est évidemment assuré.

Que si elle ne parvenait pas à le faire triompher, si même elle se trouvait en minorité au premier tour vis-à-vis de M. Dufaure ou de M. Philis, ce serait alors le cas de répéter le proverbe populaire : *Faute de grives on prend des merles.*

En ajoutant toutefois : *mais jamais des corbeaux.*

Toute la question se réduirait alors à savoir si MM. Dufaure et Philis sont merles ou corbeaux.

L.-P. DUMAREST.

**AFFAIRE FÉLIX MANGINI.**

M. Félix Mangini persiste à ne pas répondre à nos questions, nous persistons à les lui poser, et pour qu'il n'en puisse ignorer, nous lui faisons adresser un numéro du journal.

Que signifient les passages de sa lettre-circulaire à MM. les curés du canton de St-Laurent-de-Chamousset, en date du 7 septembre 1867, quelques jours après la décision du conseil de préfecture qui avait annulé son élection au Conseil général :

« L'arrêté du Conseil de préfecture va être déferé au Conseil d'Etat, et le pourvoi est suspensif en ma faveur, aux termes de l'article 54 de la loi du 22 juin 1833. Je reste donc votre élu et votre représentant au Conseil général du Rhône, jusqu'à nouvel ordre. DE BONS ESPRITS, EN QUI J'AI UNE ENTÈRE CONFIANCE, M'ASSURENT QUE CE SERA JUSQU'EN 1870, ÉPOQUE DU RENOUVELLEMENT TRIENNAL.

« Vous pouvez donc, COMME SI RIEN NE S'ÉTAIT PASSÉ AU CONSEIL DE PRÉFECTURE, vous adresser à moi pour les questions et les affaires qui ressortissent à mon mandat. »

Nous renouvelerons notre question à M. Mangini, jusqu'à ce qu'il ait consenti à nous répondre.

Il n'est, dit-on, pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Si sourd qu'il soit, il faudra bien que M. Mangini finisse par nous entendre.

L.-PAUL DUMAREST.

**LA CONFISCATION.**

Monsieur le rédacteur,

Il paraît bien que le nouveau ministère ne sera pas plus tendre que l'ancien pour les journalistes. Les ministères changent, mais les traditions restent, vous venez d'en faire une épreuve cruelle: amende, prison, tout y est, vous avez attrapé le gros lot, à cette loterie, où il n'y en a guère que de désagréables!

Et pourtant, vous le dirai-je, vous pouvez encore remercier l'administration qui vous a poursuivi et fait condamner si durement. Il lui est facile de supprimer, si tel est son bon plaisir, sans réquisitoire ni jugement, une feuille qui n'a point le secret de lui déplaire; de lui infliger une peine, qu'on prétend rayée de nos codes, celle de la confiscation.

Voici le *Gaulois*: il publie un article qui choque certaines personnes très-haut placées; quel est cet article? La vérité est que nous n'en savons rien encore. On a cru d'abord qu'il s'agissait d'un dialogue, où le grand saint Charlemagne causait avec le jeune prince impérial et lui donnait des conseils. Des personnes bien informées prétendent à présent que c'est un autre article qui a provoqué la foudre, celui d'Edmond About, qui avait paru huit jours auparavant, où il mettait les rois en scène, autour du tapis de la conférence.

Cette dernière hypothèse n'est pas invraisemblable après tout; c'est une opinion reçue dans les bureaux de rédaction que l'administration frappe



## LE SUFFRAGE COMMERCIAL

ET LA SITUATION POLITIQUE A LYON,

par M. Edouard Aynard.

(Voir le numéro du 23 janvier).

La deuxième partie de la brochure de M. Edouard Aynard est remplie par des considérations de politique générale qui peuvent passer pour une sorte de manifeste. Cette partie, visiblement la plus importante dans les préoccupations de l'auteur, et qui l'est en effet par l'ordre des idées, nous paraît être, sous le rapport de leur clarté et de leur précision, de beaucoup inférieure à la première. Dans celle-ci, M. Aynard marche sur un terrain assuré, sa pensée est nette et se dégage d'elle-même; dans la seconde, il semble que le soi se dérobe sous ses pieds; on sent qu'il s'avance avec embarras et comme à tâtons sur une route nouvelle pour lui; à son pas vacillant, à l'indécision de son allure, on reconnaît qu'il n'est point dirigé par une conviction forte; son esprit est timide avec des semblants d'audace, et il est tel, cela se démêle aisément, non par manque de vigueur, mais par défaut de principes.

Désorganisation et réorganisation de la bourgeoisie comme puissance politique, tel est dans sa formule la plus simple et la plus franche le double objet de ces quelques pages, beaucoup trop courtes, et c'est là le premier reproche que nous leur faisons, pour un sujet aussi complexe et aussi vaste. S'en tenir sur une semblable donnée aux quelques généralités qu'on peut enfermer dans un chapitre de brochure, c'est esquisser sans doute la difficulté d'une étude approfondie, mais c'est se heurter à celle d'une esquisse dépourvue de portée sérieuse. Aussi cette partie de l'œuvre de M. Aynard est-elle beaucoup plus un tableau qu'une discussion, une peinture de la décadence de la bourgeoisie qu'une recherche des moyens d'y remédier et des causes qui l'ont amenée. A vrai dire, il était difficile qu'il en fût autrement, et peut-être M. Aynard n'a-t-il pas eu la prétention de faire autre chose. S'il en est ainsi, nous croyons qu'il a eu le tort de ne pas circonscrire assez nettement l'objet de son travail; on ne sait trop s'il s'est proposé d'exposer ou de juger; exposition et jugements sont mêlés sans ordre bien logique, sans dessein bien arrêté: celle-là, parfois ferme et largement touchée, ceux-ci, hasardeux par leur brièveté et dans le fond singulièrement sujets à caution.

Suivons pas à pas, comme nous l'avons fait dans notre premier article, l'œuvre de M. Aynard:

« Partout, certainement, l'état des esprits est anxieux; le sentiment de l'instabilité nous pénètre de plus en plus, nous met en proie à une vague défiance et trouble soudain les sources les plus naturelles du travail et de la prospérité. Tout ce qui pense, tout ce qui est instruit, tout ce qui produit paraît avoir perdu la conscience de ses destins; le lendemain, quel qu'il soit, n'étonnera personne. Les causes de ce sentiment d'instabilité et de délaissement sont anciennes et multiples; une surtout nous attire parce qu'elle agit ici plus activement que partout ailleurs, c'est la désorganisation profonde des classes moyennes. Broyées entre l'Etat qui abaisse tout caractère par son excessive centralisation, et la démocratie radicale dont les effluves matérialistes, révèlent des tendances faites pour attrister un cœur libre, ces classes, dépositaires de la richesse, de l'instruction et des traditions les plus libérales du pays, semblent attendre dans la torpeur leur arrêt.... L'Etat reste intact à travers tous les changements, se fortifie de plus en plus sur notre indolence et sur la préoccupation de nos intérêts matériels qui seule nous agit; la démocratie radicale se trouve seule en lutte avec lui et prend au moyen du suffrage universel la conduite des classes laborieuses pour lesquelles il y a en politique plus de besoins à satisfaire que de théories à élucubrer. »

Dans ce peu de mots, que de propositions aventurées, que d'affirmations téméraires, pour ne pas dire plus, qu'une réflexion plus attentive eût conduit leur auteur à modifier! Et comme il est visible dès le début que ces classes moyennes, dont il constate avec raison la *désorganisation profonde*, composent pour lui, du moins au point de vue politique, la nation tout entière! Quelle étrange assimilation entre *tout ce qui pense, tout ce qui est instruit et tout ce qui produit!* Certes, loin de nous la pensée de voir dans la bourgeoisie une classe improductive, de soutenir, comme on le fait trop souvent d'un autre côté, que le travail manuel seul est productif. Mais n'y a-t-il pas dans ces deux prétentions extrêmes une semblable fausseté et une égale injustice? Tout service est un produit, c'est le fondement même de l'économie politique; or, s'il existe d'autres services et, par conséquent, d'autres produits que ceux provenant du travail manuel, en est-il de plus incontestables et de plus utiles? Si elle en était réduite aux services des gens instruits, des gens qui pensent, la société pourrait être fort bien enseignée, mais elle mourrait de faim.

Puis, quelle assignation superficielle, et que

M. Aynard nous pardonne ce mot, presque puériel des causes qui ont amené l'attristant phénomène qu'il signale: la centralisation et le matérialisme!

Sans doute, la centralisation énerve et abaisse tous les caractères, mais elle est elle-même un effet et non une cause. Bien loin qu'elle soit la cause de la décadence de la bourgeoisie, elle est l'effet de ses fausses théories politiques, de son incurable prédilection pour les formes du gouvernement monarchique. Est-ce que toutes nos révolutions bourgeoises ont eu d'autre souci que de renforcer la centralisation, tout au moins de la maintenir? Est-ce qu'aujourd'hui encore, malgré les protestations si isolées d'un petit nombre d'esprits éclairés, l'immense majorité de la bourgeoisie ne se complait pas dans ce système étouffant? Est-ce qu'elle n'y voit pas la garantie de sa sécurité et le palladium de sa conservation? La centralisation d'ailleurs n'a-t-elle pas pesé aussi durement sur la démocratie radicale, qui, seule, au témoignage de M. Aynard, conserve encore quelque vitalité? Que faut-il en conclure, sinon que là n'est pas la vraie cause de l'abaissement de la bourgeoisie? Cette cause, nous ne pouvons ici que l'énoncer d'un mot, au risque de paraître paradoxal; elle est tout entière dans les événements historiques qui ont constitué chez nous la prédominance politique de la bourgeoisie. C'est l'expiation du privilège, qu'il développe, chez ceux qui en sont investis, un ordre de sentiments contraires à la justice et par là les conduise à une véritable déchéance morale. Toute prédominance tend à se conserver; le propre du sentiment de la conservation, c'est l'égoïsme et la peur. Depuis la chute du premier empire, la bourgeoisie est parquée dans son égoïsme et dans sa peur. A la vérité, elle n'a plus aujourd'hui la puissance politique, mais elle partage encore les profits du gouvernement avec ceux qui en détiennent le pouvoir; elle défend ses places, ses traitements, ses sinécures, ses décorations, ses uniformes. L'égalité lui répugne, elle en a horreur. Elle peuple! Éi donc! *Ventre et vanité*, voilà sa devise, la vraie devise de toute noblesse. Elle lutte et luttera jusqu'au bout pour ses panaches et son râtelier.

Quant au matérialisme, assurément,

On ne s'attendait guère  
A le trouver en cette affaire.

Qu'y vient-il chercher? En quoi la récente expansion de ces doctrines peut-elle être coupable d'un état de choses qui lui est antérieur et qui l'a, au contraire, en partie provoquée? Qui ne voit, en effet, que la résurrection des doctrines matérialistes est le fruit de l'intolérance religieuse, alliée aux passions rétrogrades de la bourgeoisie contre la liberté, l'ennemi commun, et qu'elles se proposent précisément la liberté pour fin en politique. Je comprends bien qu'une telle croyance philosophique puisse attrister un esprit religieux, mais un esprit libre... Je m'y perds, à moins que M. Aynard ne veuille nous donner à entendre par là qu'un esprit religieux est la même chose qu'un esprit libre, ce qui serait véritablement un paradoxe un peu fort. M. Aynard n'ignore pas plus que moi, que beaucoup d'hommes, parmi les plus distingués et les plus libéraux de ce temps, sont matérialistes; que Molière était matérialiste, comme la plupart des esprits philosophiques de son siècle, et il ne pense pas assurément que la lecture du *Misanthrope* et de *Tartuffe* soit faite pour attrister un esprit libre?

Comment encore M. Aynard peut-il écrire que les classes moyennes sont dépositaires des *traditions les plus libérales du pays* quand il va déclamer dans un instant qu'elles *n'ont su s'assimiler rien de libéral*? Comment enfin ne s'aperçoit-il pas que ce qu'il dit des classes laborieuses, pour lesquelles il y a en politique plus de besoins à satisfaire que de théories à élucubrer, est vrai surtout des classes moyennes?

On le voit, tout ceci porte à la fois la trace de l'irréflexion et l'empreinte du préjugé.

Il faut nous hâter, continuons nos citations: « Cette situation, poursuit M. Aynard, paraît plus évidente à Lyon qu'à nulle autre part; à Lyon, l'abdication des classes éclairées a encore été plus complète et a entraîné dans leur propre sein et avec le peuple une scission si franche, qu'elle peut presque passer pour de l'antagonisme (presque est de trop, l'antagonisme est certain et profond), comme il en existe entre gens qui se coudoient tous les jours sans se connaître. Nous l'avons péniblement, parce que le sujet l'exige: Lyon présente le spectacle affligeant d'un espace vide entre la force officielle et la force *aveugle* des masses » (En quoi aveugle jusqu'à présent? Est-ce parce qu'elle a porté MM. Jules Favre et Hénon au Corps législatif?)

« Aucun des hommes faisant partie de ces classes (les classes moyennes) ne peut se flatter de les dominer et ne peut à leur représenter. LE NEANT, HE LAS ! NE SE TRADUIT PAS. En face de ce timide troupeau se massent les classes populaires qui sont ce qu'elles doivent être sous sa direction, peut-être seulement apparente (le peuple ne se laisse pas diriger et il fait bien, il est temps qu'il apprenne à se conduire) d'esprits généreux et utopiques (ils de-

mandent la liberté, est-ce une utopie?), plus à la poursuite d'un idéal insaisissable que de réformes possibles; d'autant plus radicaux que la bourgeoisie leur mère est plus inerte et les repousse davantage, et obligés logiquement de promettre plus qu'ils ne dé-si-rent. (Ils sont radicaux parce qu'ils cherchent la vérité et que la vérité est radicale; que leur importe qu'on les repousse ou qu'on les accueille? ils ne promettent pas plus qu'ils ne dirigent; ils disent leur opinion en hommes libres, voilà tout). Ce triste tableau appelle une triste question. « N'y a-t-il rien entre la soumission passive (« Rien et la révolte? » (Le Play, *Réforme sociale*) — (Rien, si vous appelez révolte la revendication légale, mais inflexible du droit, qui est le radicalisme même; rien que les volontaires illusions de la faiblesse et l'humiliation des requêtes inécoutées).

« Le niveau est donc passé, le sel est donc semé sur la bourgeoisie de toute grandeur? Qu'il ait quelque chose à reprendre du côté du mouvement populaire et de ses défiances trop farouches et trop peu raisonnées, nous le voulons bien; mais la justice nous entraîne avant tout à nous demander si le plus élevé et le plus instruit n'a pas quelque chose à se reprocher, lorsque le moins favorisé l'écarte et le suspecte, et lorsqu'on voit que ce plus élevé et ce plus instruit n'A RIEN SU S'ASSIMILER DE LIBERAL. Tout d'abord on constate par comparaison que, malgré le suffrage universel, les autres grandes villes de France, lors même qu'elles font, et nous les en louons, acte d'opposition libérale, l'effectuent à l'aide d'autres éléments que chez nous, avec des personnes représentant des opinions et des classes diverses, dans une proportion qui témoigne d'une équité et d'une harmonie qui n'existent pas ici. Voyez les députations au Corps législatif et aux conseils généraux et d'arrondissement, les conseils municipaux des villes du Havre, Lille, St-Quentin, Nantes, Rouen, Toulouse, Angoulême, Mulhouse, Poitiers, Bordeaux, St-Etienne et Marseille. Voyez même Paris, qui ne nomme que ses députés au Corps législatif, et vous vous convaincrez que l'opposition lyonnaise seule a un caractère tranché d'exclusivisme que nous constatons avec plus de tristesse que d'amertume, parce que nous le croyons, au moins en partie, justifié. Où sont nos Pouyer-Quertier, nos AnceI, nos Brame, nos Kolb-Bernard, nos Dollfus et nos Kœchlin? Où sont ces hommes du tiers-état industriel à qui le suffrage fait partout au moins une place? Qui pouvons-nous tirer de nos entrailles pour en faire la figure de notre grande cité? LES MIL-LIONS PEUVENT RÉPONDRE, MAIS LES HOMMES SE TAISENT. Nul d'entr'eux n'est en état de résister à un scrutin politique quelconque. »

Les millions peuvent répondre, mais les hommes se taisent. La condamnation, est dure mais qui osera dire qu'elle n'est pas méritée? Qui osera dire surtout que le juge n'est pas impartial, qu'il obéit à la prévention, à la passion, à la haine? Mais comment s'expliquer, après cet arrêt en bonne forme, la conclusion de M. Aynard, la formule qu'il donne de ses aspirations dernières, de son desideratum politique: « la réorganisation des classes moyennes par l'activité de la vie politique locale portée dans la commune, dans la profession, pour agir ensuite en politique générale, dans le sens de la décentralisation administrative. »

Comment M. Aynard espère-t-il réorganiser LE NEANT, galvaniser un cadavre, rallumer la flamme du patriotisme éteinte, remplacer l'égoïsme par le sentiment de la solidarité, et le culte des intérêts matériels par les nobles préoccupations de la justice? L'activité dans la commune, dans la profession! Vains palliatifs que tout cela, en n'âtres sur une jambe de bois, comme on dit vulgairement. C'est l'éducation de la bourgeoisie qui est à refaire; c'est le pôle, l'orientation de ses idées qui est à changer. Actuellement ces idées convergent vers l'AUTORITÉ, il faut qu'elles convergent vers la LIBERTÉ.

La liberté, ce mot simple dit tout, osez donc le prononcer enfin nettement, sans ambages et sans périphrases. Cette démocratie radicale qui vous effraie tant, elle ne réclame pas autre chose, mais elle la veut tout entière; car le radicalisme, c'est la logique, et si la logique n'était pas la loi du monde intellectuel, que serait la société, autre chose qu'une vaste maison de fous? On nous traite d'utopistes! Que sont-ils donc, ceux qui parlent ainsi, et y aurait-il indiscrétion à leur demander quelle est la règle de leurs jugements et de leurs actions? C'est dans la démocratie radicale et non ailleurs qu'est la rédemption de la bourgeoisie; c'est elle seule qui porte dans son sein le salut du monde menacé de cataclysme par de folles terreurs et par des résistances insensées; c'est elle seule qui a le droit de se dire *conservatrice*, non pas conservatrice de l'intérêt étroit d'une caste, mais des principes éternels de justice et de vérité qui forment les assises indestructibles de l'édifice social.

Nous avons longuement apprécié la brochure de M. Aynard. Dans l'état des esprits à Lyon, cette brochure est presque un événement, et nous ne demanderions pas mieux que d'y voir un symptôme. Nous en avons dit notre sentiment en toute franchise, estimant que notre sincérité

était le meilleur hommage que nous puissions rendre à la droiture des intentions de l'auteur. Nous avons une grande sympathie pour le caractère de M. Aynard; il a le dégoût des lâchetés bourgeoises, le mépris des jugements convenus, des banalités naïves ou féroces, qui composent le bagage politique des classes soi-disant éclairées; c'est le commencement du radicalisme. Il est, dit-on, ambitieux; je le crois volontiers. Le dernier paragraphe que j'ai cité laisse assez clairement percer le bout de l'oreille du candidat, et je suis tout disposé à penser qu'il est tenté par le rôle de Pouyer-Quertier lyonnais. Ce n'est pas moi qui lui en ferai un reproche. Pourquoi n'aspirerait-il pas à jouer un personnage politique, s'il se croit en état de le remplir? Nous avons besoin d'*ambitieux*, mais de ceux qui demandent leur investiture au libre suffrage de leurs concitoyens, et non à la recommandation d'un préfet. Eh bien! que M. Aynard me permette de finir par un conseil, dans l'intérêt de son ambition. S'il espère trouver un appui dans la bourgeoisie, il se trompe; la bourgeoisie le vomira, si ce n'est déjà fait. Du moment qu'il est sorti du cercle de l'obéissance passive et de la résignation silencieuse, il est bon gré mal gré enrôlé parmi les *révoltés* et l'excommunication majeure pèse sur lui. Dans l'état actuel de ses opinions, il ne peut se flatter non plus d'obtenir les suffrages de la démocratie radicale; il est donc dans une situation fautive, et risque fort de se trouver assis par terre entre deux selles. Certes, ce n'est pas moi qui l'engagerai à faire des concessions à la popularité; d'ailleurs, le prix à gagner sera vraisemblablement plus difficile pour lui que pour tout autre; mais j'espère que le progrès naturel de ses idées et la rectitude de son jugement l'amèneront d'eux-mêmes parmi nous; j'espère qu'éclairé par des réflexions plus sérieuses et par une expérience plus complète, il comprendra qu'il n'y a pour un esprit ferme et libre de refuge que dans la démocratie radicale.

Il y viendra; nous l'attendons.

L.-PAUL DUMAREST.

## MOUVEMENT SOCIAL

Souvent on adresse à la Société lyonnaise du Crédit au Travail le reproche de ne pas venir assez largement en aide aux sociétés de production qui débutent et dont la mise de fonds n'est pas suffisante pour fonctionner par elles-mêmes, sans appui extérieur.

En fait, ce reproche est injuste, du moins pour le passé, car sans l'aide de cette banque populaire, la plus grande partie des sociétés de production actuellement existantes à Lyon sous la forme coopérative libre, c'est-à-dire sans subvention administrative, n'auraient pu que difficilement commencer ou poursuivre leurs opérations. Je n'hésite même pas à dire que cette Société de crédit s'est plusieurs fois engagée dans la voie des avances d'une manière peut-être excessive et avec une sorte de témérité que n'aurait pas suffi à justifier, en cas d'échec, la pureté des motifs dont s'inspiraient ses administrateurs.

Il est de principe, en effet, que les sociétés de crédit au travail ne peuvent et ne doivent venir en aide qu'aux entreprises fondées dans des conditions raisonnables de viabilité, et parmi ces conditions, l'une des plus essentielles est que le capital soit, dans une certaine mesure, en rapport avec la somme des opérations à entreprendre. En aucun cas et sous aucune forme, les banques populaires ne peuvent fournir ce capital, sans cela elles deviennent de véritables commanditaires, elles paralysent leur propre fonds social et elles aboutissent à la ruine non-seulement pour elles-mêmes, mais encore pour les entreprises qu'elles sont destinées à soutenir. Tel a été à Paris le sort de la banque Beluze et Cie, ainsi que de la Caisse d'escompte des associations populaires Léon Walras et Cie, tel sera inévitablement le sort de toutes les banques populaires qui suivront les mêmes errements.

L'unique mission des sociétés de crédit populaire, nous ne saurions trop le répéter, est d'escompter le papier des associations; de faire, contre valeurs négociables, des avances à courte échéance; d'être des agences du crédit mutuel, et non de fonder elles-mêmes des associations au moyen de subventions engagées pour un temps indéterminé. « Il est doux, sans doute, de s'entre-aider, dit avec beaucoup de raison M. Duuing, dans *l'Opinion nationale*; mais s'entre-aider au-delà de ses ressources c'est aboutir à la ruine commune. La société Beluze avait engagé dans une seule commandite plus que son capital. Ce sont les fonds, ainsi immobilisés, qui lui ont fait défaut, non-seulement pour ses opérations courantes, mais pour ses propres échéances. » Ces leçons sévères données par l'expérience ne doivent pas être perdues pour les banques populaires; sans s'inquiéter des critiques que leur prodiguent la malveillance ou la légèreté, elles doivent avant tout se préoccuper d'éviter des écueils aujourd'hui trop bien connus.

Une nouvelle société de consommation, *l'Union des familles*, ouvrira ses magasins du 10 au 15 courant, rue du Beuf, 15. La forme de cette association est le nom collectif à l'égard du conseil d'administration, la commandite simple à l'égard des souscripteurs ordinaires. Le capital est fixé actuellement à la somme de 4.000 fr. qui pourra être indéfiniment augmentée, la souscription restant toujours ouverte; 1.500 fr. environ sont ac-

tuellement versés par vingt-cinq à trente sociétaires. M. Praille, négociant, rue Longue, a été élu président du conseil d'administration, dont M. Guillaume, marchand chapelier, est secrétaire. Ces noms honorables sont une garantie pour les adhérents, et le choix du siège social dans un quartier où il n'existe aucune association de ce genre doit faire espérer un heureux succès à la nouvelle œuvre dont les fondateurs me semblent, autant qu'il est possible d'en juger par la lecture de leur pacte social, pénétrés des idées à la fois prudentes et généreuses qui doivent diriger les coopérateurs vraiment dignes de ce nom. E. F.

### CONFÉRENCES ET ENTRETIENS

Nous avons eu cette semaine des orateurs à foison. Au Palais-Saint-Pierre, M. Le Royer a succédé à M. Burnier, et le dernier orateur, comme celui qui l'avait précédé, a conquis toutes les sympathies du public.

L'un, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur la première Exposition universelle de Londres, a fait preuve d'une vaste érudition et d'un rare talent de parole; l'autre, en faisant l'histoire des sociétés commerciales, a trouvé l'occasion de comparer les temps anciens aux temps modernes, et, disons-le en passant, il nous a donné une fois de plus la conviction que nul progrès n'est possible sans la liberté, soit qu'il s'agisse d'industrie et de commerce, soit qu'on envisage toute autre branche de l'activité humaine.

A la Société populaire de Saint-Just, M. Andrieux, avocat, a obtenu un véritable succès en entretenant ses auditeurs des institutions de Rome aux premiers siècles. Ce sujet, familier au jeune conférencier, a été traité avec beaucoup de talent. Nous nous réjouissons de voir notre population ouvrière montrer, pour des questions d'histoire et de science, un aussi grand empressement.

Au Cercle des Travailleurs, les orateurs se succèdent et épuisent les sujets les plus divers. Aujourd'hui, celui-ci parle contre la guerre; demain, celui-là s'occupe du rôle de la femme dans la société. L'un fait la biographie de Socrate, l'autre celle de Bernard de Palissy. Quelque sceptique rit et se moque de cette façon juvénile des causeurs, mais les maîtres d'école volontaires ne se découragent pas, et les travailleurs les remercient en les applaudissant.

Au Cercle des Francs-Maçons, rue Sainte-Elisabeth, la troisième conférence est commencée; elle aura pour titre la Victoire de la raison. Les deux premiers entretiens sur la Parole et sur les Evolutions de la vie à la surface de la terre, avaient attiré un grand concours d'auditeurs.

Dimanche 31 janvier, notre collaborateur M. Flotard, appelé à Tarare, exposait dans la salle du Théâtre, devant un auditoire compact, les phases diverses du mouvement social à notre époque.

C'était la première fois qu'une conférence publique et libre avait lieu dans l'industrielle cité de notre voisin, ce ne sera pas la dernière. Sur la demande d'un grand nombre d'habitants de Tarare, M. Flotard s'est engagé à donner un deuxième entretien. E. GALÉA.

### COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE AU PALAIS-SAINT-PIERRE.

RÉSUMÉ DE LA 4<sup>e</sup> SÉANCE.

Saint-Simon et Fourier furent les premiers promoteurs du mouvement socialiste de notre siècle. Saint-Simon proclamait l'avènement de l'ère industrielle où le pouvoir passerait aux mains des producteurs et où le principe d'association prévaudrait en économie sociale et dans les rapports de peuple à peuple. La religion elle-même devait subir l'action du progrès et donner un nouveau christianisme. L'histoire présente une succession de phases critiques et organiques, c'est-à-dire de décadence et de rénovation des idées et des institutions. Enfin, le plus éminent des disciples de Saint-Simon, développa la doctrine de son maître dans un sens mystique et sentimental. Les chefs de la société devaient réunir dans leurs mains la direction économique, scientifique et religieuse. L'héritage serait aboli, chaque homme devant être le fils de ses œuvres. L'éducation serait commune et la liberté en amour remplacerait le mariage.

La propagande saint-simonienne rallia beaucoup d'hommes distingués par l'esprit et le savoir, mais elle dura peu de temps. A la suite de tracasseries de police, l'École se dispersa et ses membres rentrèrent dans le monde où la plupart se firent une belle position. Il ne resta bientôt du saint-simonisme que quelques idées générales acceptées par l'esprit public.

La propagande fouriériste eut plus de persistence et de succès divers. Commencée environ vers 1830, elle se développa jusqu'aux approches de 1848, au moyen de nombreuses publications et d'un journal qui était allé grandissant. Mais après la Révolution de février, l'École fouriériste s'étant mêlée au mouvement politique de l'époque, en subit les vicissitudes, et perdit sa force de cohésion et une bonne partie de ses adhérents. Des efforts sont faits aujourd'hui pour la reconstituer et reprendre son œuvre.

La doctrine de Fourier ou théorie sociétaire forme un tout exclusif et comme un monde à part. Son créateur passe aux yeux des adeptes pour avoir trouvé les lois de l'ordre universel, en même temps que celles de l'économie sociale.

La civilisation se fourvoyait de plus en plus parce qu'elle repose sur l'antagonisme des intérêts, résultat de leur morcellement. On chercherait vainement le remède au mal dans la compression des passions, dans les révolutions politiques, dans les illusions du progrès économique, liberté

du commerce, grande industrie, etc. L'association intégrale, ou domestique et agricole, peut seule réaliser la vraie destinée sociale. Alors les passions seront des ressorts d'harmonie générale et de bonheur individuel. Mais il faut pour cela qu'elles fonctionnent dans le mécanisme sérieuse. Les passions correspondent à l'attraction qui préside au mouvement des astres et la série est le moule du groupement de tous les êtres et de leur évolution vitale.

Pour transformer le monde, il faut commencer par organiser une commune, tout le reste s'en suivra. La commune associée ou phalange réunira quatre à cinq cents familles sur une lieue carrée de terrain, au centre duquel s'élèvera l'édifice sociétaire ou phalanstère. L'exploitation agricole et industrielle se fera en commun. Chacun y prendra part suivant ses aptitudes. Le travail s'accomplira en séries et groupes, et par courtes séances. Il deviendra ainsi attrayant. La répartition des produits se fera en raison du capital, du travail et du talent de chacun. Mais un minimum sera garanti à tout homme. L'éducation sera commune et les enfants s'initieront de bonne heure aux travaux industriels.

L'espace nous manque pour suivre le professeur dans les développements de son analyse. Il la termine en présentant des objections contre la doctrine de Fourier. Peut-on admettre que le morcellement, c'est-à-dire la liberté d'entreprise agricole et industrielle, soit la vraie cause du mal social? Est-il possible de répudier le rôle de la conscience ou de la morale dans le gouvernement des passions? Le principe de propriété s'accommode-t-il du séjeste perpétuel de l'association? La liberté individuelle est-elle compatible avec l'encadrement absolu du phalanstère? Le travail peut-il devenir assez attrayant pour que la garantie du minimum ne devienne pas une cause d'oisiveté? Les courtes séances sont-elles conciliables avec les nécessités techniques de la production? La concurrence, bannie du phalanstère, ne réparerait-elle pas de commune à commune? etc., etc. En somme, la théorie sociétaire, examinée à froid, ne ressemble-t-elle pas à une création fantastique où tout repose sur des hypothèses? Il faudrait la démonstration des faits pour rallier l'esprit public. En attendant cette démonstration, mieux vaut s'attacher aux réformes actuellement possibles, dans le monde tel qu'il est, en laissant à l'avenir le soin de décider jusqu'à quel point le principe d'association est susceptible d'application intégrale. A. RICHON.

### CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Nous parlions dernièrement dans ce journal de la lenteur incroyable avec laquelle sont mises à exécution en France les mesures qui intéressent le perfectionnement physique et le développement intellectuel de la nation.

La cause de cette fâcheuse inertie, qui ne date pas de nos jours, non ne le nions pas, réside dans la centralisation tant de fois attaquée et plus que jamais intolérable qui nous étirent et nous paralyse.

Les réformes les plus utiles ne peuvent être réalisées que par l'initiative de ministres ou de préfets incapables pour juger de leur opportunité et qui ne s'éclairent trop souvent que de l'avis de gens plus incapables encore.

Il ne suffit pas en effet que les hommes autorisés par leur savoir aient déclaré l'urgence de quelques changements, il faut encore que la persuasion de sa nécessité soit entrée dans le cerveau des fonctionnaires de tout ordre dont dépend son exécution, et malheureusement l'ampleur de leur intelligence est rarement en rapport avec le nombre et l'importance des conceptions qui devraient y trouver place.

De nos jours cette organisation vicieuse léguée par les régimes antérieurs n'a changé que dans le sens d'une extension plus abusive encore, et l'inertie que nous signalons s'est accrue de l'indifférence du pouvoir pour tout ce qui ne peut pas lui être utile en augmentant sa popularité ou en assurant sa prépondérance.

Nous faisons cette remarque au sujet de la réforme de l'enseignement médical reconnue urgente depuis 50 ans et qui ne sera peut-être pas effectuée à la fin du siècle, si nous avons le bonheur de ne pas changer de régime administratif.

Nous trouvons aujourd'hui un bel exemple de l'entêtement que mettent parfois les fonctionnaires à ne pas accéder aux demandes les plus légitimes d'hommes éclairés et désintéressés, dans la peine qu'on a eue à obtenir la constatation des naissances à domicile, dans la ville de Paris.

A ce propos, M. Milne Edwards a communiqué à l'Institut les résultats des recherches très-anciennes faites par son frère Williams et par lui sur l'influence désastreuse qu'exerce le froid sur la vitalité des nouveau-nés.

Williams Edwards avait constaté par des expériences sur des animaux en bas âge, qu'ils ne possèdent pas comme les adultes la faculté de résister aux causes extérieures d'abaissement de température par une production plus active de chaleur vitale.

En 1829, son frère établit une statistique des plus instructives sur la mortalité des nouveau-nés pendant les diverses saisons de l'année.

Il prouva qu'elle était beaucoup plus considérable en hiver et qu'elle diminuait avec l'accroissement de la température.

Cette démonstration, accompagnée d'une demande au gouvernement pour obtenir de faire constater les naissances à domicile, ne put faire abolir un règlement dont les conséquences étaient si funestes.

Dix ans après, nouvelles recherches de M. Milne Edwards dont le résultat est au moins aussi frappant.

Il prend au hasard un certain nombre de com-

munes rurales, les unes présentant des habitations éparses et disséminées loin de la mairie, les autres agglomérées autour d'elles et il montre que ce sont les premières qui fournissent la mortalité la plus considérable des nouveau-nés.

Malgré ces observations d'où ressortaient des indications pratiques si évidentes, ce n'est que ces temps derniers et après les demandes incessantes de l'Académie de médecine qu'a été aboli un règlement que M. Milne Edwards qualifie à juste titre d'infanticide.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cette mesure avait été depuis longtemps adoptée dans beaucoup de villes de province, et en premier lieu à Lyon, par l'initiative de M. Terme, maire de cette ville, à une époque où nos concitoyens jouissaient de leurs droits municipaux dont on a jugé à propos de les dépouiller depuis par application des principes de 89.

On voit par cet exemple que la ville de Paris, si elle est le centre des lumières, n'est pas toujours le centre de la bonne administration.

— Si nous venons, sur une question importante, de montrer ce que vaut le zèle de nos fonctionnaires pour le bien public, reconnaissons que l'in-fatigable M. Duruy s'occupe de mettre à exécution un des nombreux projets dont il a émaillé ce rapport si riche... en promesses, dont nous avons entretenu les lecteurs de la Discussion.

L'Institut est chargé de désigner les savants qui accompagneront le navire le Jean-Bart, monté par les élèves de l'école de Brest, dans son voyage de circumnavigation.

Espérons que de ces observations scientifiques annuelles sortiront quelques résultats utiles, mais surtout demandons à M. le ministre la même sollicitude pour les mesures dix fois plus importantes que réclame l'intérêt de la science en France.

— S'il est une branche des connaissances humaines qu'il soit utile de développer activement, c'est la météorologie.

Nous pensons que ce fameux observatoire auquel il ne manquait il y a quelque temps, selon le langage de M. Duruy lui-même, que les instruments et les hommes pour s'en servir, arrivera à combler cette légère lacune et s'occupera activement non-seulement de recueillir des observations dans ce sens, mais de coordonner les nombreux faits qui sont actuellement notés jour par jour en France et en Europe.

En attendant, la société de météorologie de Paris va publier, le 1<sup>er</sup> de chaque mois, un recueil sous le titre de « Nouvelles météorologiques ».

La science des phénomènes physiques qui se passent dans l'atmosphère est encore dans l'enfance, et cependant quelle importance énorme n'y aurait-il pas pour l'homme à les prévoir! Que de pertes, que de maux seraient ainsi évités! Que de progrès réalisés si l'on pouvait prédire le temps avec quelque certitude! Quel bénéfice n'en retireraient pas l'agriculteur et le marin, l'industriel et le commerçant! Que de sages prescriptions pourraient baser sur cette précieuse prescience le médecin hygiéniste!

Ce n'est pas avec des systèmes basés sur des hypothèses hasardées comme celui de Mathieu de la Drôme, qu'on arrivera à ce résultat.

Il faut, dit M. Saint-Clair Deville, pour que la météorologie fasse des progrès, le concours de beaucoup de collaborations éloignées, d'observations simultanées dans un grand nombre de stations, éliminant les influences locales et les perturbations accidentelles, et pouvant seules mettre en lumière les lois de périodicité des phénomènes atmosphériques et accroître la portée des prévisions.

Si les forces de la nature nous livrent parfois de rudes combats et si nous devons appliquer toutes les ressources de notre intelligence à lutter contre leur influence néfaste, quel secours ne pouvons-nous pas tirer d'elles en les dirigeant dans le sens d'un travail utile?

Là devra être la grande préoccupation de l'industrie et de la science pratique de l'avenir.

Quand on pense à la masse considérable de chaleur que verse le soleil sur la terre, à la force immensément supérieure à tous les moteurs employés pour l'industrie réunis, qu'elle représente; à la puissance énorme du vent, du courant des fleuves, on ne peut que regretter que des forces aussi considérables soient perdues, tandis que tant de travaux auxquels elles pourraient être appliquées, si l'on avait trouvé les moyens de les utiliser, sont exécutés par la main des hommes au prix de si rudes labeurs.

Un savant qui s'occupe de cette question, M. Mouchot, a calculé qu'une surface d'un mètre carré reçoit assez de chaleur, à Paris, en été, pour faire bouillir en dix minutes un litre d'eau primitivement à la température de 0.

Une superficie d'un are reçoit, en dix heures, la chaleur que fourniraient 120 kil. de houille.

Il a pu obtenir, au moyen d'appareils simples pour recueillir et condenser la chaleur solaire, une température suffisante pour mettre en mouvement une petite machine à vapeur; il a pu produire la distillation de l'alcool, la fusion du soufre, la cuisson parfaite de la viande et du pain.

Ces résultats ont une grande importance, car on commence à se préoccuper de l'épuisement des gisements de houille, et si l'on arrive à trouver un moyen de transformer en force utile la chaleur solaire, et surtout de mettre cette force en réserve, on pourra se passer complètement de ce combustible aliment, actuellement indispensable pour l'industrie.

Une découverte moins utile, quoique intéressante, est celle de M. Duchemin.

La photographie directe sur émail était à peu près impossible à cause de la difficulté qu'il y a à obtenir des métaux émaillés en plaques parfaitement planes, condition indispensable pour la reproduction convenable des images.

Elle le sera, dorénavant, au moyen d'un émail qui peut s'appliquer sur le verre et est composé simplement d'arsenic, de sel-de nitre, de sable et de litharge.

On peut également écrire sur ce verre émaillé et rendre cette écriture inaltérable en l'exposant quelques minutes à une température élevée.

— Terminons cette revue par la mention des résultats si intéressants pour l'industrie lyonnaise, obtenus par M. Pasteur dans ses études sur la maladie des vers à soie, et les moyens d'arriver à son extinction.

Il regarde ce problème comme résolu. On sait que pour lui l'altération caractéristique de cette maladie consiste dans la présence de corpuscules microscopiques très-facilement reconnaissables dans les organes des animaux qui en sont atteints.

Le moyen de n'élever que des vers à soie parfaitement sains consiste dans le choix attentif comme reproducteurs de papillons choisis parmi des chambres, où l'examen d'un certain nombre de sujets, pris au hasard, n'a pu démontrer la présence d'animaux corpusculeux, et surtout en prenant la même précaution pour chaque génération.

La maladie se propageant principalement par hérédité, on arrivera ainsi à produire des animaux parfaitement exempts de cette cause morbide



D<sup>r</sup> MAYET, Médecin des hôpitaux.

Etude de M<sup>e</sup> BONJOUR, avoué à Lyon, rue Centrale, 23

VENTE par licitation, avec concours d'étrangers, devant le tribunal civil de Lyon, de divers immeubles, consistant en

- 1<sup>o</sup> Une maison avec jardin, sise à Lyon, rue des Farges, 3, quartier Saint-Just, formant un premier lot. Mise à prix... 20,000 fr.
- 2<sup>o</sup> Une autre maison, sise à Lyon, rue de la Vieille, 10, formant un deuxième lot. Mise à prix... 8,000 fr.
- 3<sup>o</sup> Une terre de culture, située aux Charpennes, commune de Villeurbanne, lieu des Poulettes, composant un troisième lot. Mise à prix... 1,000 fr.

Adjudication au samedi 27 février 1869, à midi, devant le tribunal civil de Lyon, sans enchères générales. Pour extrait : Signé, G. BONJOUR.

### Mouvement du Cours des Soies

Table with 4 columns: Item name, Quantity/Price, Movement, and Date. Rows include Organsins France (Baisse 2 fr), Organsins France (petites fil. cour.), Organsins de Piémont (soies courantes), Organsins d'Italie (filat. class.), Org. o. fr. (s. d'It., de Piém.) g. cl., Org. o. fr. (s. d'It., Piém.) gr. cor., Organs.o.u.v. franç. (soies de Brousse), Org. ouvr. (soies du Levant), Trames d'Italie (soies courantes), Grèges de France, Grèges d'Italie (classiques), Grèges de Chine, and Soies du Japon.

Le Gérant responsable, RICHON.

Lyon, Association typographique. — Regard, rue Tupin, 31.

### Condition publique des Soies de Lyon, du 29 janvier au 5 février 1869

Table with columns: NOMBRE, SORTES (Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines), and various regions (FRANCE, PIÉMONT, ITALIE, BROUSSE, LEVANT, RÉGENCE, CHINE, JAPON). Includes sub-sections for 'BALLOTS PESÉS' and a note at the bottom: 'Dernier n° place des soies et bobines, depuis le 1<sup>er</sup> du mois, 468 — Dernier n° des ballots pesés, 479'.

Handwritten signature or mark.